

Commune Cans et Cévennes  
1er conseil Municipal  
Vendredi 8 janvier 2016

Salle du Conseil à St Julien d'Arpaon  
Secrétaires de séance : Christiane Martin, Sabine Rauzier

Présents : AGULHON Axelle, BRUGUIÈRES Marc, CHAPELLE Brigitte, CHAPTAL Martine, CHAPTAL Thierry, CLÉMENT Cyril, COUDERC Henri, DELPUECH Alain, GARCIA Monique, GUITTARD Jean, HARDOUIN Christian, KAPOVIC Josiane, LE BRIS Georges, MARTIN Christiane, MOLHÉRAC Laurence, NOËL Rémi, PASCUAL Matthieu, PIN Rémy, PRADEILLES Jacqueline, PRADEILLES Sandrine, RAUZIER Sabine, RINGOT Michel.

Modification de l'ordre du jour : le dernier point à l'ordre du jour ne sera pas évoqué lors de cette séance.

Georges Le Bris, doyen de l'assemblée, mène la séance.

### ***Élection du Maire***

Henri Couderc, se présente comme maire. Vote à bulletin secret.

- H. Couderc : 20 voix
- R. Noël : 1 voix
- vote blanc : 1 voix

Discours d'introduction du nouveau maire.

### ***Fixation du nombre d'adjoints***

Selon la charte des communes nouvelles, R. Noël est automatiquement désigné 1er adjoint et maire délégué. R. Noël précise qu'il y aura cumul de fonction, mais pas cumul d'indemnités.

Proposition de conserver les adjoints des deux communes historiques.

- Alain Delpuech, 2e adjoint
- Georges Le Bris, 3e adjoint
- Martine Chaptal, 4e adjoint
- Christiane Martin, 5e adjoint

Vote : élus à l'unanimité.

### ***Délégation du Conseil Municipal au Maire***

La délégation de compétences est confiée au maire, les compétences générales moins une sont confiées au 1er adjoint et maire délégué. Après concertation entre eux, le maire et maire adjoint se sont partagés, H. Couderc prend les travaux, tandis que R. Noël, se concentrera sur la partie administrative et financière.

Vote : à l'unanimité

### ***Création de conseils communaux des communes déléguées***

L'ensemble des conseillers municipaux pourront être convoqués dans le cadre de conseils communaux sur leur commune historique. Les adjoints désignés précédemment sont automatiquement reconduits dans la fonction d'adjoint des maires délégués au sein des conseils communaux.

Vote : 19 pour, 2 contre, 1 abstention

Rémi NOËL

Suppléants : Alain DELPUECH  
Georges LEBRIS

**CFD Ligne verte :**

**Titulaire :** GUITTARD Jean

Suppléants : BRUGUIERE Marc  
HARDOUIN Christian

**SICTOM.**

**Titulaires** Alain DELPUECH  
Georges LEBRIS

Suppléants : Henri COUDERC  
Laurence MOLHERAC

**Les commissions :**

Commission de l'eau : les employés communaux travailleront sur les réseaux afin répertorier les travaux qui nécessiteront une intervention.

Un plan de recollement devra être établi, des demandes de devis vont être adressées à Lozère ingénierie, AB Travaux, SDEE Lozère.

Matthieu Pascual va étudier les dossiers des réseaux avec visite des lieux.

Les tarifs votés en 2016 sera applicables en 2017.

M. Rémi NOËL demande que soit nommé un animateur pour cette commission, M. Matthieu Pascual est nommé.

Commission travaux et personnel :

M. Henri COUDERC, Maire sera le coordonnateur pour cette commission.

Commission patrimoine, culture, agriculture et communication :

M. Marc BRUGUIERE est nommé animateur et sera également responsable de la communication de la commune nouvelle.

Commission action sociale et scolaire : Mme Sabine RAUZIER est la référente.

Commission finances et budget : M. Rémi NOËL est le référent.

Prochain conseil municipal, le vendredi 26 février à 19h à la mairie annexe de Saint Julien d'Arpaon